

LE PR@M

Le responsable du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Alan DeSousa, a annoncé un investissement de 60 M\$ sur dix ans pour le développement des artères commerciales et des secteurs industriels avec la création du Programme réussir@montréal (PR@M). Le PR@M–Commerce et le PR@M–Industrie pourraient générer des investissements immobiliers privés évalués à plus de 425 M\$.

« Le Programme réussir@montréal est un élément important de la stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville. Le PR@M est une action concrète faisant partie de notre vision du développement économique de Montréal. Il vient répondre à un besoin largement exprimé par la communauté d'affaires montréalaise. Fournir une aide financière aux commerçants et aux industriels agit comme un levier très efficace pour accroître leur compétitivité et renforcer le pouvoir d'attraction de l'économie montréalaise », a fait savoir le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

Rappelons que l'administration, dans sa stratégie de développement économique, a également mis sur pied un fonds d'investissements de 180 M\$ sur trois ans auquel s'ajoute un apport de 140 M\$ du gouvernement du Québec sur cinq ans, consacrés notamment à la réalisation de grands projets tels que le Havre de Montréal, Montréal Technopole et le Quartier des spectacles. Le maire a d'ailleurs précisé que les ateliers d'artistes seront admissibles au PR@M–Industrie. « Cette nouveauté est très importante pour mon administration qui pose ainsi un geste concret pour reconnaître et stimuler la contribution des artistes à la vitalité économique de Montréal », estime M. Tremblay.

Selon le règlement ``RCG 07-028'', la subvention concernera des travaux de rénovation intérieure ou extérieure, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

L'objectif de ce programme est :

- ✓ D'inciter les commerçants à coopérer pour réaliser des projets collectifs ;
- ✓ Fournir des informations stratégiques visant à maximiser les retombés des actions collectives.
- ✓ Améliorer les stratégies de coopération entre les hommes d'affaires ;
- ✓ Améliorer la compétitivité et la qualité des milieux de vie tout en favorisant la croissance économique à travers l'action municipale.

Lorsque le comité exécutif sera mis en place, nous encouragerons vivement tous les propriétaires et ou locataires commerçants à déposer au moment opportun, leurs demandes de subventions auprès de l'arrondissement de Verdun, car ce comité sera habilité à définir les critères d'éligibilité de notre SDC.

Plus y aura de postulants, plus notre chance de réussir sera plus grande. Nous comptons sur votre solidarité et votre motivation.